

SAINT-GERMAIN-LE MOUTOUX

Monument intercommunal

Localisation

Au cimetière face à la porte d'entrée de l'église

Clichés

Colette Gaudillier

les conseils municipaux décident lors des délibérations du 2 novembre 1919 et 29 août 1920 l'exécution d'un monument à Saint-Germain

Sources d'archives

Archives départementales du Jura, R 579

Archives municipales de Saint-Germain, délibérations concernant le monument.

Description

Pilastre sur socle ; pierre de bonne qualité d'Andelot, de Crançot ou de Dole

Eléments décoratifs : croix, palme et drapeau en relief, ; croix de guerre

Symbolique religieuse : croix



Auteurs

Architecte M. Pelletier, architecte à Lons-le-Saunier et membre de la commission départementale
Entrepreneur : Auguste Cretin, sculpteur et marbrier à Champagnole

Défunts

Saint germain 9	Le Moutoux 2 (tout comme le vitrail de l'église)
Marescot Auguste	Lambert Joseph
Cuinet Hermann	Lambert Henri
Colin Marius	
Fumey Louis	
Cuinet Marc	
Cuinet Charles	
Moureaux Marcel	
Marescot Adolphe	
Marescot Louis	

Inscription

Aux enfants des Communes
de Saint Germain
et Le Moutoux
Tombés
glorieusement pour la France
1914_ 1919

Population

Saint Germain	1911 : 161 habitants	1921 : 144 habitants
Moutoux	1911 : 56 h	1921 : 67 h

Historique de la réalisation

contrat passé le 23 décembre 1920 entre les maires des communes et Auguste Cretin pour la somme de 3 300 F

Les $\frac{3}{4}$ de cette somme sont à la charge de Saint Germain, l'autre quart à celle du Moutoux

Saint-Germain

2 novembre 1919 : Chevalet, adjoint et président, explique au conseil « que la commune doit élever un monument aux enfants ...morts pour la France afin de rappeler leur sacrifice aux générations à venir. ». Le conseil vote dès novembre 1919 un crédit de 2 500 F pour le monument et une souscription réunit de 520 F.

8 février 1920 : le maire explique que « la situation financière de la commune est des plus précaires, la forêt communale étant très peu étendue et de peu de valeur ; le devis du monument s'élève à 3 300 F (2475 francs pour Saint Germain et 825 pour le Moutoux).

Il donne aussi connaissance de la circulaire préfectorale accordant des subventions aux communes nécessiteuses.

18 mars 1920 : demande de subvention

13 juin 1920 : le maire informe que la commune devra renoncer à percevoir la part lui revenant sur la concession du monument. Le 20 février 1921 le conseil décide une concession gratuite au cimetière pour les soldats morts pour la France 1914-1918.

19 août 1920 : le maire se plaint au préfet de ne pas avoir encore reçu l'autorisation des travaux dont la fin était prévue au 15 juin (si les travaux commencent avant cette autorisation les subventions de l'Etat ne s'appliquent pas aux dépenses faites ou engagées).

Le Moutoux

29 août 1920 : le conseil approuve à l'unanimité que la commune acquitte le ¼ du coût, vote une somme de 1000 F et s'engage à acquitter la quote part de la commune pour les pauvres sur la valeur de la concession de terrain au cimetière.

Inauguration (?)

Financement

Souscription : Saint-Germain : 520 F ; Le Moutoux : pas de souscription

Montant du devis : 3 300 F

Autres traces mémorielles

église de Saint-Germain : vitrail

Gérard Offredi, *Saint Germain-en-Montagne. 200 ans de vie municipale*, tome II (1919- 1995).

L'auteur confirme dans son ouvrage qu'à Saint Germain « un vitrail installé face nord de l'église figure un paysage champêtre dominé par une croix aux dimensions imposantes (source de toute lumière). Au pied de cette dernière deux anges dont l'un tient à la main une couronne de couleur verte, symbole d'espérance (dans un monde meilleur?), tandis que l'autre recouvre du drapeau tricolore le corps d'un soldat mort. Légendé comme suit : 1914- 1919. La paroisse reconnaissante, ce vitrail porte mention des noms et prénoms des onze soldats disparus. »

Une photographie du vitrail est présentée sur Internet :

Cimetière de Saint-Germain : carré militaire des corps restitués

plaque sur la façade de la mairie

Le Moutoux a fait poser une plaque sur le mur de la mairie en l'honneur d'Emile Louis LAMBERT :

